



COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33

2026-016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026

<u>Date de la convocation</u> : 31 Mars 2026	L'An Deux Mil Vingt-Six, le Sept Avril à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Éric SOQUET, Maire			
<u>Date d'affichage de la convocation</u> : 31 Mars 2026	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
<u>Nombre de conseillers</u> : En exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 15 Pouvoirs : 0 Votants : 15	Monsieur SOQUET Éric	X		
	Madame DEPARIS Magali	X		
	Monsieur CLAISE Frédéric	X		
	Madame LEROUX Evelyne	X		
	Monsieur BONNET Guy	X		
	Madame REY Caroline	X		
	Monsieur MAITTE Yves	X		
	Madame GUISLAIN Chloé	X		
	Monsieur HARDY Frédéric	X		
	<u>Secrétaire de Séance</u> : Magali DEPARIS	Madame MARLIERE Séverine	X	
Monsieur PINATON Clément		X		
Madame DUCAMP Séverine		X		
Monsieur GUYOT Jean-Pierre		X		
Madame HALLANT Dany		X		
Monsieur RIVIERE Guillaume		X		
<u>Objet de la délibération</u> : Désignation des représentants au Syndicat Intercommunal d'Aide à l'Enfance Inadaptée (SICAIE)	Sens du Vote : Adoption			
<p>Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la lettre du Syndicat Intercommunal d'Aide à l'Enfance Inadaptée.</p> <p>Il demande de bien vouloir se prononcer à main levée et à la majorité absolue à la désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants.</p> <p>Il propose les candidatures des :</p> <p><u>Membres Titulaires</u> : Mme Evelyne LEROUX Mme Caroline REY</p> <p><u>Résultat du vote</u> : - Pour 15 voix - Contre 00 voix - Abstention 00 voix</p>				

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le

S²LO

ID : 059-215906298-20260407-2026_016-DE

Membres Suppléants :

Mme Chloé GUISLAIN

Mme Séverine MARLIERE

Résultat du vote :

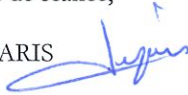
- Pour 15 voix
- Contre 00 voix
- Abstention 00 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, Mesdames Evelyne LEROUX et Caroline REY sont proclamées déléguées titulaires et Mesdames Chloé GUISLAIN et Séverine MARLIERE sont désignées déléguées suppléantes.

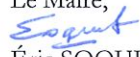
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,

Magali DEPARIS



Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture le **13 AVR. 2026** et de la publication
le **13 AVR. 2026**

Le Maire,

Éric SOQUET

Le Maire,

Éric SOQUET

